

Le projet de la semaine

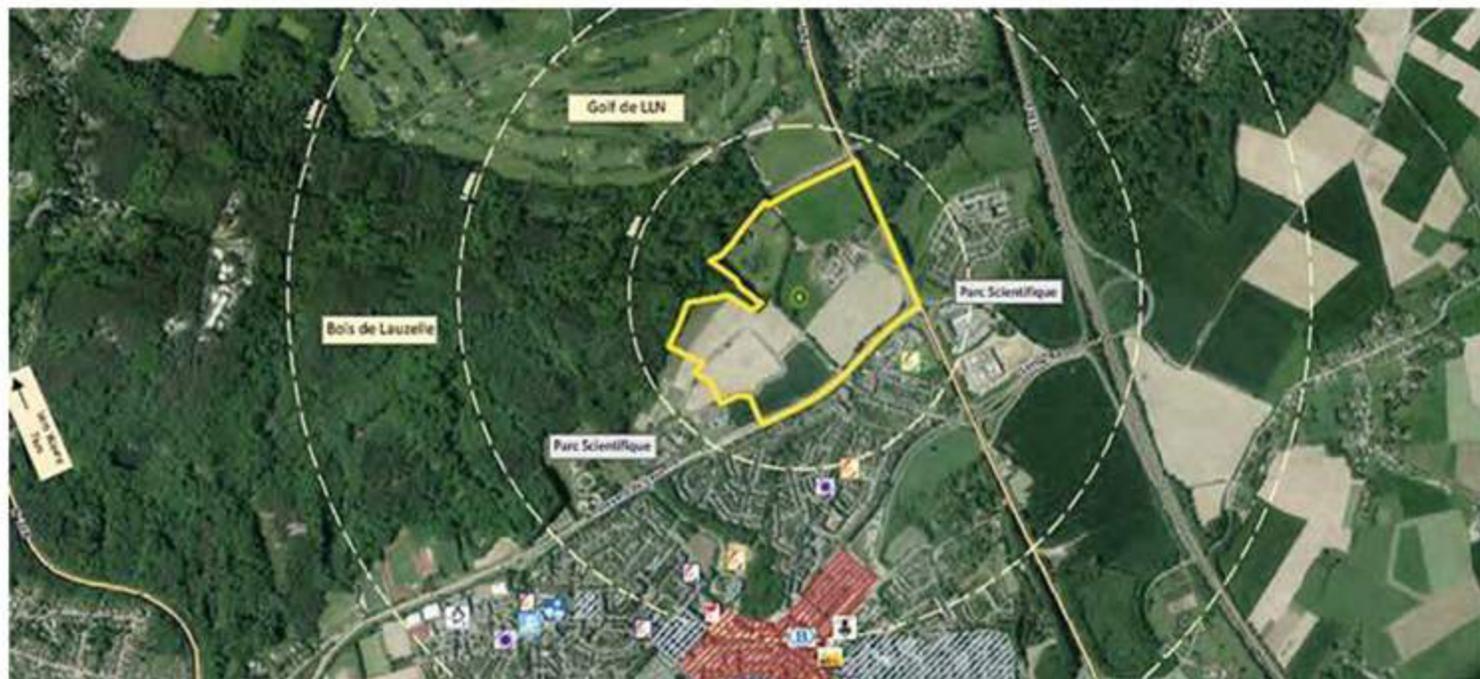
QUARTIER ATHÉNA-LAUZELLE

Louvain-la-Neuve – Université catholique de Louvain

L'une des salles de projection du cinéma néolouvaniste était comble, jeudi dernier, à l'occasion du dernier séminaire organisé par Laurence de Hemptinne. Le lieu n'était pas choisi au hasard puisque la directrice d'Éditions&Séminaires avait opté pour un focus sur le Brabant wallon : projets résidentiels privés et 'quartiers nouveaux' régionaux, mais aussi récents échos du chantier du RER. La seconde partie des exposés était centrée sur la nouvelle mouture du CoDT (Code de développement territorial) wallon, votée cet été.

Parmi les grands chantiers en cours et à venir dans la Jeune province, l'un d'eux était présenté pour la première fois, celui du quartier dit de l'Ornoi, depuis rebaptisé Athéna-Lauzelle, à Louvain-la-Neuve. Ou plutôt son esquisse, puisque rien n'est encore arrêté – l'UCL, propriétaire du terrain, représentée par Philippe Barras, administrateur délégué de son bras immobilier, INESU Immo, et la commune, relayée par Jean-Luc Roland, son bourgmestre, ne sont de toute évidence pas encore d'accord sur tout... comme le public a pu s'en apercevoir.

De quoi s'agit-il ? Des suites de l'ouverture d'une nouvelle zone urbanisable de 30 ha, décidée en septembre 2013 par la Région wallonne, modification du plan de secteur à la clé. "Louvain-la-Neuve est victime de son succès, ponctue



Philippe Barras. *La dalle sur laquelle elle est construite a atteint ses limites.* D'où la recherche de terrains hors de ses frontières, entre la nationale 4 et les 230 ha du Bois de Lauzelle, à 1 km du centre de la cité estudiantine. Voisins, également, la ferme de Lauzelle et les parcs scientifiques Athéna et Monnet. Le ton est donné, le site sera décliné en un écoquartier durable à mobilité douce, prônant une activité scientifique écomaraîchère autour de la ferme, la distribution en circuit court de produits locaux et une approche biodiversifiée.

Pour le volet résidentiel, le quartier Lauzelle-Athéna sera constitué d'une mixité de 1 500 logements : maisons unifamiliales et bifamiliales pour moitié, appartements pour moitié; 10 % de logements sociaux (Notre Maison), 160 loge-

ments moyens (Régie provinciale); habitats groupés et intergénérationnels... Il va sans dire, compte tenu des antécédents néolouvanistes, que la spéculation immobilière sera cadencée.

Après 4 ans de travail, le projet avance lentement. Un plan directeur doit être dressé. Après obtention du permis d'urbanisation, le site sera divisé en lots et commercialisé, puis la construction pourra commencer, dans des gabarits et normes prédéfinis. "Nous revenons à la façon de procéder du quartier des Bruyères, contrairement à Courbevoie, œuvre d'un promoteur." Quid de l'agenda ? "Il est encore trop tôt. Le rapport urbanistique et environnemental est en cours, puis nous finaliserons le cahier des charges avec la ville", conclut-il.

F.Ma.